



LES PÔLES
.....
LE PÔLE
TERRITOIRE



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

LE PÔLE TERRITOIRE DE LA CLCL



AMÉNAGEMENT

- Définir le territoire de demain par :
- L'urbanisme (documents de planification et instruction des autorisations du droit des sols).
 - L'habitat : mise en oeuvre de la politique en matière de logement, mise en oeuvre du PLH.
 - La mobilité.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagner l'implantation et le développement d'entreprises.
- Constituer des réserves foncières, gérer les ZAE et l'immobilier d'entreprises.
- Accueillir et assister les porteurs de projets.
- Promouvoir et animer l'économie du territoire.



Petites villes de demain

PETITES VILLES DE DEMAIN

- Renforcer les moyens de la CLCL et des communes de Lesneven, Le Folgoët pour bâtir et concrétiser leur projet de territoire tout en respectant l'environnement.
- Révéler le potentiel des petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance.
- Améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours.